



Québec 

Condos Le Flambeau,
Repentigny

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN BORD DU FLEUVE RESTAURÉ POUR DES CITOYENS DE REPENTIGNY !

Saint-Sulpice, le 9 juin 2020 – Le Comité Zone d'Importance Prioritaire (ZIP) des Seigneuries est fier d'annoncer son implication dans le cadre d'un projet de contrôle du roseau commun (*Phragmites australis*), impliquant les copropriétaires des condos Le Flambeau et la ville de Repentigny. Grâce au soutien de 14 700 \$ accordé par le Fonds d'Action Saint-Laurent (FASL), et un apport de contrepartie de 1960 \$ des copropriétaires, une plantation d'arbustes pourra être réalisée afin de faire compétition au roseau et favoriser le rétablissement d'une végétation indigène sur le site de contrôle situé entre les condos et le fleuve Saint-Laurent. Le roseau commun est une plante exotique envahissante qui forme de denses colonies qui transforment le milieu et affectent la biodiversité.

Ce projet-pilote permet à ce groupe de citoyens d'exercer des actions de contrôle de plantes envahissantes dans la rive et la plaine inondable du fleuve Saint-Laurent via un engagement signé avec la ville et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de suivre le protocole de contrôle jusqu'au bout. Ainsi, depuis 2017, le syndicat des copropriétaires a orchestré, avec l'aide de l'entreprise Jonathan Mainville paysagement, trois ans de coupes répétées afin d'affaiblir cette colonie. À l'aube de l'été 2020, la talle est beaucoup plus clairsemée.

Avec le soutien de ses partenaires, le Comité ZIP des Seigneuries pourra entamer le travail par la coupe des tiges de roseau et la pose de membranes isolantes là où les repousses ont été plus importantes. Le site sera ensuite garni d'un total de 460 plants de céphalante occidentale, de cornouiller stolonifère, de ronce odorante, de spirée tomenteuse et de spirée à larges feuilles. Des coupes d'entretien seront réalisées durant l'été pour poursuivre l'affaiblissement de la colonie. Puisque cette plante est très coriace, un effort de contrôle des repousses à long terme, mais diminuant au fil des ans, devra être déployé pour maximiser le succès de cette démarche de restauration d'habitat.

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent, lié au Fonds d'Action Saint-Laurent en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le **Fonds d'action Saint-Laurent** est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Sophie Lemire, Directrice générale

Tél. : (450) 713-0887

Courriel : dg@zipseigneuries.com

Site : <https://zipseigneuries.com/>



Photo d'une partie du terrain où il va y avoir la plantation derrière les Condos Le Flambeau
Crédit : Comité ZIP des Seigneuries